

Formulaire d'inscription 2015-2016



<http://lapolysonnerie.fr>

Nom : Prénom :

Date de naissance : Classe à la rentrée :

Nom du parent référent (pour élève mineur)	
Adresse	
Téléphone (portable et /ou fixe)	
E-mail	

Inscriptions aux activités de l'année 2015-2016

A cocher

	com-com	Hors com-com		com-com	Hors com-com
<input type="checkbox"/> Chorale adultes Saffri'Sonne.....	130 €	140 €	<input type="checkbox"/> Percussions* - à partir de 8 ans (CE2)..	250 €	275 €
<input type="checkbox"/> Chorale de 12 femmes - Why note ?...	200 €	210 €	<input type="checkbox"/> Instrument* - à partir de 8 ans (CE2)...	270 €	300 €
<input type="checkbox"/> Chorale Parents-enfants (6 ans mini).....	55 €	60 €	Entourez l'instrument choisi :		
<input type="checkbox"/> Formation musicale adultes.....	30 €	35 €	Basse – Flûte traversière – Piano – Cuivres – Guitare		
<input type="checkbox"/> Eveil artistique 1 - 4/5 ans (MS).....	110 €	120 €	* Nombre d'années de pratique :ans		
<input type="checkbox"/> Eveil artistique 2 - 5/6 ans (GS).....	110 €	120 €	* L'atelier des <u>Poly'sons</u> (1h) est <u>obligatoire</u> et inclus dans le tarif		
<input type="checkbox"/> Initiation musicale 1 - 6/7 ans (CP).....	110 €	120 €			
<input type="checkbox"/> Initiation musicale - 7/8 ans (CE1).....	110 €	120 €			

Adhésion à La Poly'Sonnerie :

- Individuelle 5 €
- Familiale (à partir de 2 adhérents)..... 7 €
- « J'ai besoin d'une attestation d'inscription »



Total (inscription et adhésion) : €

Nombre de chèques :

En signant ce document :

- ✓ J'autorise la prise de vue ainsi que la publication de l'image sur laquelle moi-même, mes enfants ou mes proches apparaissent, ceci, sur différents supports (écrits, électroniques, audio-visuels) et sans limitation de durée (Si autorisation refusée, le mentionner à côté de la signature).
- ✓ Je confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Poly'Sonnerie.

Signature :



<http://lapolysonnerie.fr>

A CONSERVER
PAR L'ADHERENT

REGLEMENT INTERIEUR

- Les élèves de la Poly'Sonnerie sont sous la responsabilité des enseignants uniquement pendant la durée des cours. De ce fait, les parents ou accompagnateurs sont responsables des enfants en dehors de la salle de cours.
- A partir de l'inscription, en vue d'un enseignement de qualité, et parce qu'il s'agit d'un projet pédagogique basé sur la pratique collective, l'élève s'engage à venir à **tous les cours jusqu'à la fin de l'année, en respectant les horaires.**
- En cas d'absence de l'élève**, au cours ou aux concerts, il est demandé de **prévenir à chaque fois l'enseignant concerné**, même au dernier moment. En effet, la séance prévue peut se voir totalement modifiée si un élève du groupe manque à l'appel.
- L'équipe enseignante s'engage à prévenir les élèves en cas d'absence selon des modalités à préciser au sein de chaque cours.

Le bureau et l'équipe enseignante.